

Avant-propos

Premier Examen environnemental de l'OCDE consacré à Israël, ce rapport vise à accompagner les avancées du pays en matière d'environnement. De fait, parallèlement à son adhésion à l'OCDE, menée à bien en 2010, Israël a été prompt à renforcer ses politiques environnementales pour s'aligner sur les pratiques attendues d'un pays membre de l'OCDE. Malgré une croissance économique et démographique rapide, il a su réduire les émissions des principaux polluants atmosphériques, modérer l'intensité énergétique et l'intensité carbone de son économie, continuer d'abaisser ses prélèvements d'eau douce et augmenter le nombre de zones naturelles protégées. Cependant, d'autres pressions environnementales se sont amplifiées, à commencer par les émissions de gaz à effet de serre, la production de déchets et la dégradation des habitats.

S'agissant d'un pays de taille relativement restreinte et densément peuplé, dont les ressources en eau sont peu abondantes et où la population est fortement urbanisée, Israël est confronté à un certain nombre de problèmes d'environnement pressants très particuliers. Les préoccupations géopolitiques concernant la sécurité énergétique et alimentaire et la sécurité de l'eau ne sont pas sans conséquences pour l'environnement et les politiques qui s'y rapportent. Face à ces défis, Israël a commencé à recourir davantage aux taxes liées à l'environnement et à d'autres incitations économiques. L'une des conséquences a été l'émergence d'un secteur des technologies propres compétitif au niveau international, qui s'est spécialisé dans les technologies de l'eau et des énergies renouvelables. Plus récemment, Israël a adopté des mesures destinées à soutenir ce secteur et son rôle moteur dans la croissance, en accord avec la Stratégie pour une croissance verte adoptée par l'OCDE en 2011. Cela étant, le pays doit encore mettre au point une approche du développement durable et de la croissance verte à l'échelle de l'ensemble de l'administration, de façon à renforcer plus efficacement les synergies entre les politiques environnementales, économiques et sociales.

Cet Examen énonce 41 recommandations qui concernent la gestion de l'eau et des déchets, la biodiversité, le changement climatique et l'intégration des politiques économiques et environnementales. Les principales recommandations sont notamment les suivantes :

- Continuer d'amplifier le recours aux taxes liées à l'environnement et aux instruments économiques, et supprimer progressivement les allègements fiscaux qui sont potentiellement préjudiciables à l'environnement.
- Étoffer la panoplie de mesures appliquées pour soutenir la commercialisation et la diffusion des technologies liées à l'environnement et au climat.
- Renforcer la responsabilité environnementale en cas d'atteintes aux ressources naturelles.
- Accroître progressivement la part des secteurs agricole et industriel dans le financement de l'intégralité des coûts des infrastructures de l'eau.
- Mettre en place un dispositif pour suivre l'application des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre et présenter au Parlement une évaluation annuelle de l'avancement des objectifs.

- Réexaminer les modalités actuelles de la gestion des déchets et les consolider dans le cadre d'une nouvelle politique intégrée et cohérente, éventuellement sous la forme d'une nouvelle loi, et d'un plan d'action.

Cet examen est le résultat d'un dialogue mené dans un esprit de coopération entre Israël, les autres membres du Groupe de travail sur les performances environnementales de l'OCDE et les observateurs représentés dans cet organe. Nous ne doutons pas que cet effort fera avancer le débat sur l'action à mener pour parer aux problèmes environnementaux communs auxquels les membres de l'OCDE et leurs partenaires sont confrontés.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE



Extrait de :

OECD Environmental Performance Reviews: Israel 2011

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264117563-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Gurría, Angel (2012), « Avant-propos », dans OCDE, *OECD Environmental Performance Reviews: Israel 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264168541-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.